

Extrait de PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 juillet 2025

Le Conseil d'administration de SOCIETE GENERALE, Société anonyme ayant son siège social au 29 Boulevard Haussmann à Paris (75009) - 552.120.222 R.C.S. Paris - s'est réuni le Mercredi 30 juillet à 8h30, 17 cours Valmy, Salle du Conseil, Paris la Défense (92972).

Présents : M. BINI SMAGHI, Président, Mmes EKMAN, HOUSSAYE, CÔTÉ, MESSEMER et ARNOLD, Administratrices et MM. CONNELLY, KRUPA, POUPART- LAFARGE, CONTAMINE, KLEIN, PRAUD, DE RUFFRAY et WETTER, Administrateurs, M. LÉVY, Censeur.

Ont assisté également au Conseil : M. PALMIERI, Directeur général délégué et M. SUET, Secrétaire du Conseil d'administration.

Mme LAVIANA SUAREZ Responsable Groupe Relation Investisseurs, et MM. ALVEAR, Directeur financier du Groupe, LANDON, Directeur des Risques du Groupe, LOFFICIAL, Directeur programme Résilience opérationnelle, MISCHLER, directeur Stratégie Groupe, DONNAT Secrétaire Générale du Groupe, BASQUIN, Directeur RO du Groupe LANCRENON Directeur de la sécurité Groupe ont participé aux sujets relevant de leur compétence.

MM MABILLE et BENOIST, Commissaires aux comptes, ont participé en présentiel aux sujets 2 à 9.

*

* *

L. BINI SMAGHI constate que tous les administrateurs sont présents.

Le quorum étant réuni, il ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour de ce Conseil d'administration.

12. Rapport du CONOM du 24 07 2025 (Présentation avec débat)

H. POUPART-LAFARGE rend compte des travaux du CONOM du 24 juillet.

Le premier thème était un compte rendu de l'entretien du Président du CONOM avec la JST. Ce rendez-vous a permis d'expliquer comment le CONOM travaille notamment sur le recrutement des administrateurs. La JST a rappelé son souci d'être informée sur ces travaux et les choix opérés le plus en amont possible afin de simplifier et accélérer les travaux du Fit & Proper.

Le deuxième point est soumis au Conseil pour décision. Il s'agit de la cooptation d'une administratrice afin de remplacer B. COSSA DUMURGIER. Après un travail en profondeur avec l'aide d'un consultant externe, le CONOM propose la nomination de Laura BARLOW. Son CV est dans le dossier du Conseil. Elle a une longue expérience bancaire et plus spécifiquement sur les risques et le développement durable. Sa nomination sera effective au 1 septembre. L. BARLOW est appelée à participer aux travaux du Comité des risques.

Il rappelle que le choix de la procédure de cooptation a été rendu nécessaire pour respecter la loi française sur la parité H/F au sein du Conseil. Sa nomination sera soumise pour ratification à l'Assemblée Générale de mai 2026.

A. MESSEMER se demande si compte tenu de son expérience RSE, il ne serait pas utile de l'associer aux travaux du CACI sur le reporting extra financier.

H. POUPART-LAFARGE répond que le CONOM a prévu d'en débattre dans une prochaine séance.

H. POUPART-LAFARGE indique que le CONOM a également débattu du choix de la future administratrice à recruter en 2026 suite à la fin de mandat de L. BINI SMAGHI. Une candidate semble répondre au profil attendu mais sa disponibilité est encore à confirmer. Dans cette attente, le CONOM

a demandé au cabinet externe d'élargir sa recherche. La décision sur cette nomination devra être prise d'ici fin 2025.

Autre point traité au CONOM, l'existence des plans de succession pour le COMEX et les responsables de BU/SU. Le CONOM a entendu une présentation très complète de S. KRUPA qui traduit une réelle amélioration des plans de succession aussi bien à court terme qu'à long terme.

Enfin, le CONOM a entendu un point sur l'Assemblée Générale. La note est à la disposition du Conseil. Une bonne nouvelle est le niveau du quorum en nette amélioration et le niveau d'approbation des résolutions. Même si une surprise est apparue sur les votes de certains institutionnels en relation avec le mode de calcul de la parité H/F. Cela souligne l'importance des roadshows gouvernance.

S. WETTER indique sa satisfaction sur l'amélioration du quorum qui résulte notamment de la mobilisation de la Direction et des différentes organisations représentatives des salariés (syndicats, ASSACT). 17% des porteurs de fonds E ont voté, 2500 personnes en plus. Cette augmentation ne se retrouve malheureusement pas en nombre de voix car les nouveaux votants possèdent individuellement moins de titres, mais c'est un progrès.

L. BINI SMAGHI remercie pour ce rapport et conclut que L. BARLOW est cooptée à l'unanimité des administrateurs.

*

* *

La séance est levée à 13h00

Patrick SUET

Secrétaire du Conseil d'administration

